

REGARDS PRAGMATIQUES ET PERSPECTIFS SUR LES FACTEURS DE PERSISTANCE DE LA CRISE SECURITAIRE EN ITURI

Sylvia KAVIRA MUYISA¹ and Richard MATSIPA²

¹Assistante, UNIVERSITE DE BUNIA, RD Congo

²Chef des travaux, UNIVERSITE DE GOMA, RD Congo

Copyright © 2017 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The Democratic Republic of Congo has been put in crisis since AFDL rebellion in 1996, which has touched the eastern part of North-Kivu, South-Kivu, the north of Katanga and Ituri.

This last province is the one of the actual division of the twenty six (26) provinces of DRC from the apportion to make materialize the constitution according to the management of the national territory of Democratic Republic of Congo (DRC).

In fact, Ituri and other provinces quoted here above have been characterized to the conflict army of any kinds, including many national and stranger actors.

Rich in minerals, Ituri province is the object of desire to all kinds of adventures who sometimes become direct or indirect instigators of security situation and take advantages of it for many years.

Analyzing basic factors of the crisis security persistency in that part of DRC, what emerges from these factors are primary and second factors: those which primary can concern the configuration, the geopolitic structuring and Ituri geostrategic; while those from secondary factors concern politic, strategic factors, economic and technology.

Facing to those factors, many attempts of the crisis resolution have been under taken but in vain because of armies group and the mistrust between the local communities who continue to be nourished by the warlike (aggressive) minds whose end is uncertain.

KEYWORDS: Peace, Factors of Persistence of the Security Crisis, Armed Conflict, Security Crisis, Security Challenges.

1 INTRODUCTION

La RDC est plongée dans une crise incessante depuis l'avènement de la rébellion de l'AFDL en 1996. La communauté internationale, tout comme les organisations régionales et sous-régionales ont toujours tenté de la résoudre, pourtant la persistance et la succession des différents groupes armés opérationnels sont à l' « origine » de la crise sécuritaire nourrie par des conflits armés intermittents. Il est alors question de démontrer dans cette étude pourquoi la persistance des conflits armés en Ituri dans la partie Nord-Est de la RDC.

Les hypothèses que nous allons formuler se rapportent en partie, à celles prouvées par d'autres analystes qui en ont partiellement parlé dans leurs travaux ou publications, parmi lesquelles nous avons considéré celles de:

François ABIBI AZAPANE MANGO, dans son œuvre « *Sur les sentiers de la paix dans la région des Grands Lacs* », trouve que les conflits qui déchirent la région des Grands Lacs impliquent de nombreux bras visibles et invisibles. Aussi est-il impérieux non seulement de les identifier, mais aussi d'apprécier le rôle de chacun afin de les amener à s'amender

positivement dans la perspective de la réconciliation, de l'intégration et l'unité de cette région¹. Ici, l'auteur considère le phénomène dans un cadre interétatique et intra-étatique des Etats des Grands Lacs, en relevant les explications communes aux crises de la région. Comme acteurs étrangers ou « bras invisibles », il indexe les anciennes et nouvelles puissances coloniales, diplomatiquement baptisées « communauté internationale » qui, selon cet auteur, cautionnent financièrement et militairement la désagrégation de la RDC. Tout de même, sur le plan international, l'auteur découvre l'inadéquation des mécanismes de prévention et de règlement des conflits. Ceci ouvre la voie à un militantisme systématique ne trouvant que des solutions aléatoires, parce qu'ignorant les causes profondes de la crise. Les causes majeures étant, d'après lui, le déficit démocratique, dû à une mauvaise gestion des droits civiques, le non-respect du « droit de terre », par rapport au mode de vie et de production, l'absence d'une administration publique et une magistrature indépendante susceptible de garantir les droits des citoyens et la gestion interethnique des problèmes du pays. Et au niveau régional, l'absence des législations claires, en matière de nationalité, les politiques expansionnistes et de déploiements territoriaux. L'idée de cet auteur laisse croire qu'il existe un néo-colonialisme entretenu par un groupe des nationaux, qualifiés par le même auteur des pouvoirs réfractaires animés d'un esprit d'intérêt égoïste, les conduisant à hypothéquer la patrie. Cependant, il sied de ne pas ignorer la principale cause stratégique et économique à laquelle il n'a pas fait mention, se limitant aux facteurs internes de déficit de la démocratie, le droit des terres,... qui ne sont que des explications aléatoires et générales à la région. Il conviendrait d'analyser le cas spécifique de la RDC, qui présente un caractère particulier du point de vue sociologique, géopolitique et géostratégique. C'est pourquoi, nous voulons nous atteler au cas spécifique de la RDC, précisément de l'Ituri.

Néhémie MWILANYA WILONDJA, parlant du « Pacte sur la sécurité, stabilité et le développement dans la région des grands lacs », déclare que les Etats concernés en premier lieu par la recherche des solutions à la crise de la région des grands lacs étaient au départ le Burundi, l'Ouganda, la RDC et le Rwanda. Mais il est vite apparu que la paix et le développement dans la région dépendaient en grande partie de la RDC comme Etat central et moteur économique de l'intégration régionale. Et, par conséquent, les conditions prévalant dans tous ces pays voisins, notamment le Congo Brazzaville, la RCA, l'Angola et le Soudan, avaient tout autant de l'influence sur sa stabilité². Cette déclaration montre en suffisance que la RDC devrait prendre conscience de la responsabilité qui lui incombe dans la gestion de la crise qui sévit dans cette région ; étant donné que sa position géographique le laisse perplexe dans la mesure où elle partage les frontières avec bon nombre d'Etats de la région et, elle-même est foyer des vives tensions et conflits armés. Cet auteur-ci aussi demeure dans une analyse régionale de la crise, en soulignant, cependant, l'importance capitale de la RDC dans l'initiative des résolutions. Il présente la RDC comme le moteur économique de la région, et ceci justifierait les crises récurrentes internes en RDC.

Quant à MABIALA MANTUMBA NGOMA dans « La guerre d'agression en RDC : l'évolution, perceptions et perspectives », reconnaît les différentes causes les différents facteurs qui constituent le mobile de la guerre d'agression à l'Est de la RDC³. L'auteur dit à ce sujet que la guerre, qui ravage actuellement la RDC s'inscrit dans la vague d'affrontements, aux causes multiples, que connaissent tous les pays de la région des Grands Lacs. Cette tragédie a un caractère complexe dans la mesure où des facteurs endogènes et exogènes, politiques, économiques, démographiques et psychologiques interviennent dans l'exacerbation des conflits. Il ressort de cette analyse que les différentes guerres qui se sont succédé en RDC depuis l'avènement de l'AFDL jusqu'à ces jours, sont une guerre de convoitise. Les acteurs politiques, sociaux et locaux s'associent aux agresseurs étrangers pour une campagne de la déstabilisation dans la région, dans le but, principalement, de pillage des ressources naturelles qui s'y trouvent. Il est alors question de savoir si cette approche a-t-elle servie à mettre en œuvre des mécanismes adéquats de résolution de cette crise. Cependant, cet auteur se limite encore aux résolutions communes de la crise par les gouvernants au niveau des Etats des Grands Lacs, laissant de côté le contexte particulier des provinces de la RDC.

JOSEPH TSHIMANGA BAKADIANJILA, à travers ses analyses sur « Les préalables pour une paix durable en République Démocratique du Congo » s'inscrit dans le contexte de la recherche de voie de sortie de la crise. Il propose, pour ce faire, quelques préalables, qui, selon lui, pourront contribuer à la cessation totale des guerres par tous les belligérants. Il s'agit de retrait total des toutes forces étrangères du territoire national congolais ; la démilitarisation du pays ; la démobilisation des

¹ ABIBI AZAPANE-MANGO, F., *Sur les sentiers de la paix dans la région des Grands Lacs*, Ed. FUED, 38 Boulevard du 30 juin, Kisangani 2001, p 40

² MWILANYA WILONDJA, N., *Introduction au Pacte sur la paix, stabilité et le développement dans la région des grands lacs*, Ed. AWEPA, CNP/RD Congo, Kinshasa, 2007, p.1.

³ MABIALA MANTUBA NGOMA, « La guerre d'agression en RDC (1996-2002) : Evolution, perceptions et perspectives » in *La prévention des crises et l'instauration d'une paix durable en RDC*, Publication de l'Institut pour la Démocratie et le Leadership Politique, Kinshasa, 2002, p.9

tous les groupes armés ; le désarmement volontaire des combattants ; le reclassement des anciens soldats. Ensuite, il ajoute qu'on doit envisager la vraie réconciliation nationale en évitant toutes les exclusions et un certain triomphalisme, en mettant l'accent sur les intérêts nationaux et non de la minorité ou d'un groupe d'individus par la création d'une armée nationale⁴. Prenant en considération l'analyse de cet auteur, il ressort que pour sortir de la crise de l'Est de la RDC, il insiste sur l'aspect militaire et diplomatique selon lequel il faut une prise de conscience nationale qui ne peut être possible qu'en se mettant autour d'une table, animés d'un seul souci, celui d'une paix durable, de la reconstruction, de la démilitarisation et de la démobilisation des groupes armés pouvant amener à un développement. Cependant, il se pose les préalables tels l'impact de toutes ces démarches sur les causes profondes de la crise, avec qui se mettre autour d'une table (la vraie cible), quel contenu dans la discussion c'est-à-dire l'objet réel de la négociation et la prise de conscience devra être faite dans quel secteur précisément, pour quel champ d'application et avec quels moyens pour la mise en œuvre effective.

C'est pourquoi, à travers cette présente analyse, nous envisageons de relever dans une approche dialectique, les aspects diplomatiques dans la résolution de la crise sécuritaire en Province Orientale démembrée en général, particulièrement en Ituri ; le caractère, les dimensions, les facteurs de persistance, les moyens en présence dans la résolution de la crise sécuritaire en Ituri comparés aux contraintes internationales sur base des approches néo-réaliste, constructiviste et marxiste. Notre objectif principal se résume par l'analyse de l'adéquation entre les causes, les facteurs de persistance de crises, les tentatives de leurs résolutions pour l'amélioration de la situation sécuritaire et l'éradication des poches de résistance par l'autorité effective de l'Etat. Pour y parvenir, les techniques d'observation directe non engagée nous ont servis au moyen d'une interview libre à travers des discussions occasionnelles. La technique documentaire nous a aidé à réunir les matières nécessaires à travers des publications antérieures et présentes.

Le principal facteur de persistance des conflits armés et guerres intermittents en Ituri serait lié aux enjeux économiques depuis sa configuration en tant qu'un district de la Province Orientale, jusqu'à sa mutation en tant que province depuis juillet 2015. La logique géopolitique et géostratégique de l'Ituri impliquerait l'existence au niveau local des rivalités internes entre les principaux groupes ethnolinguistiques, constituant ainsi une brèche à la manipulation extérieure.

Sur le plan continental, l'Ituri est un sous-ensemble du sous-système de la RDC, subissant les effets indirects de l'histoire politique de l'Afrique et en proie aux enjeux stratégiques liés à la configuration actuelle du continent africain. Au plan sous-régional et régional, la convoitise de conquérir l'Ituri par les provinces voisines et les Etats limitrophes susciterait une militarisation stratégique aux fins économiques. La régionalisation et l'internationalisation de ces enjeux se sont révélés être les vecteurs principaux d'une nouvelle dynamique vers l'interconnexion entre les facteurs locaux et facteurs extérieurs. C'est le secteur informel et l'usage massif de la fraude qui résulterait de divers conflits persistants dans l'Ituri.

Au plan national, une certaine passivité ou une asphyxie du pouvoir se laisse dessiner : le pouvoir central semble très limité au point de ne pas être proche des gouvernés et de laisser depuis 2003 la gouvernance politique et économique de l'Ituri au contrôle des étrangers (la MONUC puis MONUSCO avec des dizaines d'agences du système des Nations-Unies, une centaine d'ONG Internationales et firmes multinationales).

C'est pourquoi, pour mieux présenter les résultats de nos analyses, nous allons aborder notre problématique en associant ces différents facteurs énoncés ci-haut dans une subdivision en 5 points : les caractères de résolutions des crises en Afrique ; les dimensions des crises en RDC et les causes de leur persistance ; les enjeux stratégiques et facteurs explicatifs de la persistance des crises en Ituri ; les tentatives diplomatiques de résolution de ces crises ; et enfin de l'adéquation entre les initiatives de résolution et l'amélioration de la situation sécuritaire en Ituri.

2 LE CARACTÈRE DES CRISES EN AFRIQUE ET LES VOIES DE SORTIE

L'Afrique est l'un des grands continents, deuxième par sa superficie regroupant 54 pays répartis sur cinq régions géographiques : l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. Au sud de l'Equateur, la forêt primaire occupe encore des zones non négligeables, notamment dans l'Est de la République Démocratique du Congo, sur les pentes du Ruwenzori et des monts Virunga. L'Afrique est aussi un réservoir stratégique à contrôler, très riche en ressources minérales et possède la plupart des minerais précieux, mais leur répartition géographique est irrégulière. Les combustibles fossiles abondent (charbon, pétrole, gaz naturel). L'Afrique possède de grands gisements

⁴ TSHIMANGA BAKADIANJIKA, J., « Les préalables pour une paix durable en RDC » in *La prévention des crises et l'instauration d'une paix durable en RDC*, Publication de l'Institut pour la Démocratie et le Leadership Politique, Kinshasa, 2002, p.15

d'or, de diamants, de cuivre, de bauxite, de manganèse, de nickel, de platine, de cobalt, d'uranium, de germanium, de lithium, de titane et de phosphates. Les autres ressources minérales importantes sont le minerai de fer, le chrome, l'étain, le zinc, le plomb, le thorium, le zirconium, le vanadium, l'antimoine et le béryllium. On trouve également de l'argile, du mica, du soufre, du sel, du natron, du graphite, du calcaire, du gypse et du phosphate.

À la fin des années 1970, pratiquement toute l'Afrique est indépendante, mais les nouveaux États africains sont confrontés au problème de l'État-nation. Le processus de renaissance démocratique tend à provoquer la résurgence des questions régionalistes et l'éclosion d'affrontements internes dégénérant en guerres civiles sanglantes : la région des Grands Lacs en est ainsi le théâtre. En avril 1994, l'inter-génocide perpétré au Rwanda entre les Tutsi et les Hutu, suivi de la « guerre civile »⁵ en République Démocratique du Congo après le renversement du régime du maréchal Mobutu en 1997, puis avec une régionalisation du conflit sur fond de lutte pour l'appropriation des ressources minières fait de la région des Grands Lacs une poudrière sans précédent.

Par allusion aux facteurs des crises, dans la perspective de BERGER et LUCKMANN, les nouvelles recherches envisagent la connaissance comme le produit d'un processus de construction sociale permanente. Ces recherches toujours plus empiriques envisagent tant les connaissances scientifiques que l'idéologie politique et religieuse ou encore les discours de la vie quotidienne. La collaboration internationale africaine instituée entre les Etats par des affinités particulières ne repose pas nécessairement sur un voisinage géographique au sens strict, mais sur un voisinage lui faisant le plus une place visant la politique, l'économie, l'idéologie⁶. Toutes les crises africaines ont toujours eu des causes, souvent d'ordre politique et économique. Et c'est plus la voie politique et la voie diplomatique qui sont les mieux priorisées comme tentatives de résolution. Le cas de la RDC se construit également sur le modèle africain de résolution pacifiste des crises. Il existe tout un arsenal des accords signés pour des tentatives de résolution des crises en RDC mais sans effet escompté. Ceci constitue un des facteurs de persistance des crises du fait que la négomanie et surtout en position de faiblesse fragilise les pouvoirs africains au point de les rendre vulnérables aux actions multilatérales imposées de l'extérieur, lesquelles actions finissent par créer des nouveaux conflits plutôt que de les résoudre.

3 LES DIMENSIONS DE LA CRISE EN RDC ET LES CAUSES JUSTIFIANT LES CRISES SÉCURITAIRES EN ITURI

Selon l'Amnistie Internationale, la RDC est en guerre depuis 1996 et connaît des graves violations des droits humains dont sont responsables tous les acteurs qui s'y impliquent. Toujours pour cette ONG, après deux guerres successives qui ont déchiré la République Démocratique du Congo (RDC) entre 1996 et 2003, le gouvernement congolais n'est pas parvenu à établir son autorité dans ce vaste pays, ce qui a débouché sur la prolifération d'une multitude des groupes armés congolais et étrangers, notamment dans la Province Orientale démembrée, au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et au Nord-Katanga. Ces groupes armés luttent encore entre eux et avec les Forces Armées de la RDC (FARDC) pour défendre leurs communautés (self-défense) et contrôler les ressources naturelles.

D'une part, les causes des conflits dans cet espace de l'Afrique centrale revêtent une dimension régionale et un caractère régionalisant. Le lien entre richesse locale ou nationale, dans le cas précis de la RDC, et la dynamique d'instabilité a été clairement identifié par la résolution 1653 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation dans la région des Grands Lacs. Il est aussi mis en exergue par le rapport du groupe d'experts des Nations Unies sur l'exploitation illégale et pillage des ressources naturelles de la RDC du 12 avril 2001. Cet état des choses va graduellement faire de la RDC l'épicentre du conflit des Grands Lacs, une sorte de tête d'iceberg d'une crise de toute l'Afrique centrale selon l'analyse de Rigobert MINANI BIHUZO⁷.

D'autre part, l'Ituri alors district de la Province Orientale est une zone post-conflit. Les violences sanglantes pour des intérêts politiques entre 2002 et 2005 masquées sous les prétextes interethniques connues en Ituri se comprennent mieux dans le contexte global d'un Etat plongé dans le sous-développement et submergé par une jeunesse facile à manipuler où les enfants-soldats et miliciens ont entretenu l'image d'un pays déboussolé entre 1996 et 2010. À ces causes structurelles internes, aggravées par ce que Jean-François Bayart appelle « la politique du ventre » pour désigner la corruption des élites, s'ajoutent le jeu des grandes puissances en rivalité pour le contrôle des ressources énergétiques et minières, et l'action

⁵ MINANI BIHUZO Bin KAKURU, R., *Du Pacte de stabilité de Nairobi à l'Acte d'engagement de Goma. Enjeux et défis du processus de paix en RDC*, Ed. CEPAS/RHODECIC, Kinshasa, 2009, p.7.

⁶ BOUTROS BOUTROS GHALI, *L'agenda pour la paix*, New York, 2002 sur www.un.org, consulté le 15 janvier 2015

⁷ MINANI BIHUZO Bin KAKURU, R., *op.cit*, p.8.

d'affairistes douteux et des trafiquants d'armes qui déversent en Afrique subsaharienne leurs stocks d'armes.⁸ Le trafic des armes légères est une plaie mortelle entravant le développement économique et social d'États fragiles. C'est ainsi que les acteurs entretenant ce conflit sont aussi des États de grandes puissances, des puissances moyennes et pays pauvres dans le voisinage direct de la RDC. À côté des États, nous retrouvons des ONG internationales sous la couverture des missions humanitaires, des sociétés criminelles internationales, des grandes entreprises industrielles, des individus entretenant des grandes unités de production appelées entreprises multinationales.

Avec l'intégration croissante des économies nationales au sein de l'économie mondiale et la mobilité de plus en plus importante des capitaux, il semble que la latitude des politiques économiques de chaque pays ne cesse de se réduire. Les faibles résultats de l'interventionnisme public face à la crise, mais également les lacunes du modèle libéral, notamment en matière sociale, nourrissent les contraintes auxquelles sont soumises les économies contemporaines. Les sociétés multinationales ou firmes multinationales (FMN) produisent une part plus ou moins grande des biens et services qu'elles commercialisent à l'étranger. Ces FMN sont actuellement les premiers détenteurs des capitaux sur la scène internationale. Elles soutiennent des vastes projets politiques, économiques et sociaux des États et entreprises publiques. Ce qui leur confère le caractère d'être incontrôlables. Par une stratégie industrielle et commerciale mondiale, l'essor de ce mouvement d'internationalisation des entreprises vise des objectifs stratégiques. « Non seulement l'appareil de production est mis au service des impératifs militaires, mais les intérêts économiques sont devenus des cibles privilégiés. La meilleure stratégie choisie est la violence par l'entretien des guerres interminables à travers des milices locales dans les territoires en réserves des matières premières et, devient le moyen de s'assurer un approvisionnement continu en matières premières, en contournant principalement les exigences légales ».⁹ La RDC étant un scandale géologique, avec une portée stratégique régionale constitue un puits en dispute entre les Entreprises en quête des gisements et des réserves en minerais. Et l'Ituri à son tour, est une zone stratégique dans la partie orientale de la RDC répondant aux aspirations des FMN.

4 LES ENJEUX STRATÉGIQUES ET FACTEURS EXPLICATIFS DE LA PERSISTANCE DE LA CRISE SÉCURITAIRE EN ITURI

4.1 LES FACTEURS PRIMAIRES ET STRUCTURELS : LA CONFIGURATION, LA STRUCTURE GÉOPOLITIQUE ET GÉOSTRATÉGIQUE DE L'ITURI

D'une superficie de 65654 km², plus vaste que le Rwanda (26338 km²) et la Belgique (30513 km²) mis ensemble, l'Ituri était l'un des quatre districts de la Province Orientale, actuellement concernée par le processus de décentralisation. L'Ituri est érigé en Province au Nord-Est de la RDC et partage les frontières avec le Soudan du Sud et l'Ouganda. Considérant son étendue aussi vaste, MAINDO MONGA NGONGA qualifie l'Ituri d'une « Républiquette »¹⁰.

Ses données géographiques de portée stratégique se présentent avec MICHEL et MEESENS comme suit : De l'intérieur, il est délimité au Sud par la Province du Nord-Kivu et celle de la Tshopo, à l'Ouest du Nord au Sud par l'ancien district de Haut-Uélé érigé également en Province de Haut-Uélé. L'Ituri se situe approximativement entre 1° et 3°4' de latitude Nord et entre 28° et 31°15' de longitude Est. Il est couvert d'une vaste savane et de la forêt dont la majeure partie a une altitude supérieure à 900 m, accusant une augmentation de l'Ouest vers l'Est. Une nette élévation se situe de MONGBWALU à IRUMU entre 1200 m et 2000 m, annonçant la chaîne de MITUMBA (Les Monts Bleus). Le reste de la Province est constitué de deux séries de plateaux : le haut plateau des Monts Bleus à BOGA, le plateau moyen vers la cuvette centrale et la plaine lacustre. La température moyenne varie entre 20° et 23°, c'est un climat équatorial influencé par des facteurs géographiques tels la forêt, le relief et le lac. Par conséquent, on retrouve alternativement le climat du type équatorial à l'Ouest, le climat tropical tempéré au Centre, le climat tropical dans la région lacustre et vers le Nord dans le territoire de MAHAGI et ARU.¹¹

Le découpage politico-administratif de l'ITURI était hérité de la colonisation avec 5 territoires dont ARU (6740 km²), MAHAGI (5216 km²), DJUGU (8730 km²), IRUMU (8183 km²) et MAMBASA (36785 km²) du Nord au Sud, subdivisés chacun en chefferies et groupements. Avec la nouvelle province, son organisation politico-administrative reprend la configuration géospatiale de ces 5 territoires précités¹². Chaque territoire comporte ses caractéristiques spécifiques du point de vue économique, stratégique et des activités agropastorales.

⁸ BAYART, J-F, *L'Etat en Afrique : La politique du ventre*, Fayard, Espace du politique, Paris, octobre 2006, p.6.

⁹ *Comprendre les Multinationales* sur www.wikipedia.fr, consulté le 12 septembre 2014.

¹⁰ MAINDO MONGA NGONGA, A., *La Républiquette de l'Ituri en RDC : « un Far West ougandais »*, in *Politique africaine*, n°89, 2003, p.1.

¹¹ MICHEL, *Monographie de l'Ituri*, CANDIP, Bunia, 1999, p.5.

¹² RDC, *Division de l'Intérieur, Décentralisation, Affaires Coutumières et Sécurité de l'Ituri*, Archives 2013/ juillet 2014.

Le territoire D'ARU est le seul qui partage la frontière avec le Soudan du Sud et partage également des frontières terrestres avec l'Ouganda. Ce territoire est caractérisé par des flux commerciaux intenses utilisant plus la monnaie ougandaise, le shilling, dans les transactions transfrontalières et locales. L'intensité des échanges a contribué à l'émergence des grands centres marchands à ARIWARA, KOBOKO, ravitaillant à leur tour le Haut-Uélé et autres villes du Soudan du Sud. Il sied de noter également la présence des firmes tabaccolles multinationales y favorisant l'agriculture industrielle au détriment de l'agriculture vivrière. Ce territoire est aussi menacé par la désertification du Soudan du Sud, c'est pourquoi, il se réfère aux territoires de MAHAGI et DJUGU pour l'approvisionnement en produits vivriers.

Le territoire de MAHAGI, presque au centre de la province, présente la spécificité de partager des frontières terrestres et lacustres avec l'Ouganda. Les influences économiques ougandaises impliquent également l'utilisation des shillings au détriment des francs congolais. Ce territoire constitue un grand marché économique des produits ougandais. L'Ouganda veille à l'ouverture maximale des frontières aux flux de ses produits. L'agriculture industrielle y pratiquée est le café et le coton exportés vers l'Ouganda.

Le territoire de DJUGU est, quant à lui, borné à l'Est par le lac Albert qui le sépare de l'Ouganda avec lequel les échanges commerciaux sont aussi intenses. Du point de vue historique, la grande partie de la population de ce territoire est de nature authenticiste et pygmoïde, vivant de la chasse, pêche, ramassage et cueillette. D'autres secteurs développés sont l'agriculture, l'élevage de subsistance, la pêche, le petit commerce, plus les exploitations artisanales de l'or et des ressources de la forêt. Dans la période de 1980 à 2002, ce territoire a vu son secteur agricole reformée et prospère au point de constituer le grenier de toute l'ex-Province Orientale. Les exploitations aurifères, les mines d'or de Kilo-Moto ont le gisement le plus important à MONGBWALU dans les concessions 40, décrites comme les plus importantes réserves stratégiques en RDC.

De ce fait, le territoire D'IRUMU est méridional, avec le chef-lieu du district et présentement de la Nouvelle Province à Bunia. Ce territoire est un centre de convergence de toutes les activités commerciales, politiques et socioculturelles. Les activités principales s'avèrent être la pêche vers le Sud dans la zone lacustre, l'élevage, le commerce, l'exploitation aurifère et forestière ainsi que l'agriculture de subsistance. Pour toutes les transactions, c'est le dollar américain qui y est préféré au franc congolais, moins encore le shilling ougandais. Ce territoire est juxtaposé à celui de MAMBASA, le plus vaste de tout L'ITURI.

MAMBASA semble enclavé, privé des frontières avec l'Ouganda ou du Soudan du Sud, ce territoire partage des limites avec les provinces du Nord-Kivu, de la TSHOPO et de l'Uélé. Il est couvert en grande partie par la forêt équatoriale et est le moins peuplé de la Province. La population y est forestière, vivant de la pêche, chasse et cueillette. L'exploitation forestière est effectuée plus par les populations du Nord-Kivu et ceux venant des autres provinces. L'exploitation industrielle du bois y est faite par la société ENRA, vu la diversité au sein de cette forêt en essences rares exportées à l'Extrême et Moyen-Orient. Notons aussi la présence de la faune à Okapi et de nombreuses réserves d'espèces en faune et flore.

Mises à part ces informations sur la présentation générale de L'ITURI, notons également que les graves violences qualifiées des guerres interethniques de 2002-2005, la géo-ethnie constituent un autre cas à part. Les ethnies de L'ITURI ont été inéquitablement réparties dans les 5 territoires (ARU avec 4 ethnies, MAHAGI 3, DJUGU 8, IRUMU 6 et MAMBASA 6) et demeurent inéquitablement réparties sur le plan géo-ethnique avec la nouvelle configuration politico-administrative résultant de la décentralisation. Ce qui justifie le principe d'opposition complémentaire. Il en découle une méfiance, doublée des hésitations mal dissimulées, le mépris voire la peur justifiant la non intégration communautaire des différences culturelles¹³.

En termes des potentialités, l'ITURI ne présente pas de contraintes. Ce territoire est un carrefour des intérêts stratégiques : il est bénéficiaire de l'espace, de la situation géostratégique, des ressources hydrographiques, une forte densité de la forêt avec une biodiversité, des savanes propices aux activités agro-pastorales, de la richesse de la faune et la flore, des ressources minières et des réserves en gisements pétroliers. De nombreux ingénieurs, géologues et prospecteurs se sont intéressés au sous-sol de l'ITURI. Depuis 1895, l'or a été découvert par le lieutenant Henri, pour la première fois dans la rivière Ip-Angola, par la suite en 1902 par les prospecteurs australiens. Ils ont baptisé la zone du nom de Kilo (du chef KRILLO), en plus, ils ont fait une autre découverte dans la rivière Moto plus au Nord, d'où le nom de Kilo-Moto, recherches

¹³ PILO KAMARAGI, *Discours solennelle en Conférence sur le processus de paix en Ituri, en Collaboration avec l'Initiative des députés élus de l'Ituri, Bunia, inédit, 2008.*

confirmées par les chercheurs HANNAN et O'BRIAN en 1903¹⁴. Déjà à partir de 1905, ces gisements ont été exploités sous le nom de mines d'or de Kilo-Moto. Les entrepreneurs coloniaux ont exploité l'or par l'intermédiaire des compagnies. Notamment en 1966, l'Etat congolais a accordé des vastes concessions à OKIMO (Office des mines d'or de Kilo-Moto) dans le district de l'ITURI et dans le Haut-Uélé en 2005. Plus de 400T d'or ont été exploitées dans cette concession.¹⁵

D'autres minerais convoités sont aussi le Coltan, le diamant. La convoitise des ressources minières de l'ITURI par des acteurs étrangers, surtout des FMN constitue une principale justification des crises en répétition pour en favoriser l'exploitation illicite et le pillage.

Les zones d'exploitation sont réparties en concessions principales:

- la concession 38, ne faisant pas objet de la présente étude, comprend 4.580 km² dans la partie Nord de la réserve de la SOKIMO autour des cités de DURBA et de WATSA dans l'Uélé. Elle abrite l'ancienne mine industrielle de GOROMBA, la même zone très lucrative D'AGBARABO avec l'une des densités en or les plus élevées au monde et la mine de DURBA. Les belges y ont construit une mine des traitements de l'or et un laboratoire qui fonctionne encore. Elle est actuellement exploitée par la société multinationale : KIBALI-GOLD Mining.
- La concession 39 couvre 4.880 km², dans la partie occidentale de la réserve dans les territoires de MAHAGI et ARU autour D'AUNGBA, DJALASIGA, ZANI et KODO. Cette zone avait une usine qui a fermé après l'indépendance. Elle est actuellement exploitée par la Société multinationale Mwana Africa-holding.
- La concession 40 s'étend sur 8.191 km² dans la partie Sud de la réserve autour de MONGBWALU. Cette concession a été très disputée et elle est supposée contenir d'importantes réserves en or. Elle abrite la mine industrielle d'ADIDI (en disparition) ainsi que les anciennes mines Belges de MAKALA. Il y avait une usine de traitement et un laboratoire ruinés par la guerre de 2003. Cette dernière a été exploitée par ASHANTI GOLD-MINING KILO (AGK) et actuellement en possession de MONGBWALU Gold Mining (MGM). Il sied de noter que certaines zones s'ajoutent à celles principalement énumérées ci-haut: la concession de KILO GOLD (PK51) vers route ISIRO ; LONGORT MI (PK 25) vers route ISIRO ; ORIST-CONGO (PANGOY); SOMIBAF; KALUBAMBA, SOMI ITURI et autres, toutes dans le territoire de MAMBASA.

En dehors de ces ressources minières, l'ITURI dispose d'un important gisement pétrolier. En 1926, C.HARTING, un colon polonais installé à KAHANANA au bord du lac Albert (Lac Mobutu) et s'occupant de sa pêcherie, a découvert le suintement du pétrole sur la rive Ouest du lac. DELPIERRE a ensuite effectué sur demande de la Société des Mines d'or de Kilo-Moto, une recherche approfondie confirmant l'existence du pétrole autour de KASENYI, la rivière YEDAH, du Mont LABA et dans le delta de KAKOI.¹⁶ Cependant, en matière du pétrole, l'ITURI est dépendant de l'Ouganda pour le transit à partir du Kenya. Une option pour briser cette dépendance est l'exploitation de ces réserves existant depuis et découvert déjà à l'Etat Indépendant du Congo dans la vallée de SEMLIKI et au bord du lac (le Graben Albertine). C'est à juste titre que OBEDI POUNG'A estimait que « la réserve en pétrole en ITURI est tellement grande que son exploitation couvrirait une période de plus de 200 ans ».¹⁷ Et à Alexandre MARENCHES de préciser le caractère conflictuel de la gestion des réserves pétrolières : « qu'aucune matière n'a provoqué autant des guerres, des luttes ouvertes ou secrètes, des crises internationales et des batailles... le pétrole »¹⁸.

Dès lors, c'est une compétition des firmes multinationales qui se sont prononcées. AMOCO et PETRO FINA s'étaient retirées en 1990 de la convention d'exploitation du 30 mai 1987, suite aux difficultés logistiques et au coût très élevé des investissements. C'est la Société Canado-Britannique HERITAGE OIL qui a acquis l'ITURI en juin 2001 comme une zone d'exploitation exclusive sur 30000km² dans la vallée de la SEMLIKI en IRUMU par un accord signé le 02 juin 2002¹⁹, tout justement pendant la guerre dite d'agression. Il s'en suit le contrat actuellement en contentieux signé entre le gouvernement de transition « 1+4 » et la firme TULL OIL.

Dans le même territoire l'IRUMU à 100 km de GETY, le résultat de l'exploration effectuée par les chercheurs géologues de l'Université de Lubumbashi en juin 2007, a fait état d'une découverte de 850 millions de tonnes de fer. C'est un autre

¹⁴ MEESENS, *Monographie de l'Ituri, Bruxelles, Ministère des colonies, 1951, p.98*

¹⁵ *Human Right Watch, Ituri « couvert de sang », violences ciblées sur certaines ethnies dans le Nord-Est de la RDC, New York, 2005, p.5*

¹⁶ MEESENS, *op. cit, p.109.*

¹⁷ OBEDI POUNG'A, « Aperçu panoramique de Bunia », in *Revue Shalom de Développement, n°1111-2007, Bunia, 2009, p.15.*

¹⁸ MARENCHES, A., *Atlas géopolitique, Rennes, Ed. Stock, 1986, p. 121.*

¹⁹ JOHNSON, D., « Les sables mouvants : l'exploitation du pétrole dans le Graben et le conflit congolais », in *Revue de Recherche Pole Institute, Goma, 2003, pp22-23.*

scandale géologique pour la communauté internationale et un objet de disputes des sociétés multinationales parmi lesquelles seule la Société anglaise ZANZETTA a décroché le marché avec le gouvernement de la RDC.

De tout ce qui précède, il se dégage déjà les idées majeures qui justifient les enjeux, les causes des rivalités entre acteurs nationaux comme internationaux et les potentialités d'attraction constituant les facteurs de persistance des conflits armés en ITURI.

4.2 LES FACTEURS SECONDAIRES : FACTEUR POLITIQUE ET STRATÉGIQUE, SOCIO-CULTUREL, ÉCONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Ces facteurs sont intimement liés aux causes et vice versa.

- Le facteur politique et stratégique : l'absence d'une autorité totale de l'Etat par le fait que le gouvernement congolais n'est pas parvenu à établir son autorité dans ce vaste pays entraînant :
 - *la prolifération d'une multitude des groupes armés congolais (d'auto-défense) et étrangers, notamment dans l'ITURI.* Ces groupes armés luttent entre eux et avec les Forces Armées de la RDC (FARDC) pour prétendre défendre leurs communautés locales et contrôler les ressources naturelles. La preuve en est que ces groupes opèrent pour la plupart dans la proximité des régions minières. Par exemple, le Mai-Mai Simba autour de MAMBASA et EPULU, le FRPI aux alentours d'IRUMU et aux contours du lac Albert. Les seules régions minières exemptées des conflits armés sont MONGBWALU, NIZI, Bambou à DJUGU en ITURI et Watsa en Uélé constituant des bases d'exploitation officiellement installées des multinationales et où sont établies une représentation officielle des grandes entreprises minières et pétrolières telles AGK, TOTAL, Kibali Gold Mining, etc.

C'est une stratégie de diversion et de manœuvre frauduleuse, par laquelle une petite partie des réserves est exploitée dans les normes nationales suivant des contrats dument signés malgré les revendications autour du non-respect des clauses. Et c'est la majeure partie d'exploitation qui passe par le secteur informel dans les zones occupées par des groupes rebelles, en dehors de tout contrôle et au détriment de la politique fiscale aussi bien que du trésor public. Depuis 2012, on remarque la présence d'un nombre élevé des chinois, sud-africains et congolais venus d'autres provinces et qui sont impliqués frauduleusement dans l'exploitation artisanale des minerais à Irumu, Djugu et à Mambasa.²⁰

- *La prolifération des ONG et actions humanitaires dans les zones en conflits ou post-conflits* : c'est une autre stratégie complémentaire aux rebellions entretenues. Certaines de ces ONG sont plutôt des groupes des mercenaires et des membres des sociétés criminelles internationales, recrutées pour le meilleur acheminement des ressources exploitées dans le secteur informel, en complicité avec les notabilités locales dans les zones en conflits. C'est le cas de certaines personnes arrêtées et d'autres engins roulants des ONG découverts transportant des minerais et des armes. Ces ONG ont pour la plupart leur principale zone d'intervention les territoires d'IRUMU, DJUGU et MAMBASA.
- *L'absence d'une armée républicaine, disciplinée et dissuasive* : une armée constituée d'un regroupement des multitudes des ex-rebelles et milices. Parmi les hommes de rang et les commandants figurent des personnes soupçonnées d'avoir commis par le passé, des graves atteintes aux droits humains et des crimes relevant du droit international et du droit international humanitaire.
- *La multiplicité des traités conclus et signés au préalable, dont les clauses échappent au contrôle d'exécution, entraînant leurs violations.* Par exemple, l'octroi des marchés conflictuels entre HERITAGE OIL et TOTAL, entre sociétés américaines et sociétés chinoises sur les zones exclusives d'exploitation. C'est surtout le contrat avec ZANZETTA sur la délocalisation des populations autochtones de la collectivité de WALENDU BINDI par cette firme pour le début effectif des travaux qui était fixé pour octobre 2007. Les initiatives locales de rencontrer les responsables de la firme pour des discussions et compromis n'ont pas eu un résultat escompté. C'est suite à cette absence de volonté de la firme à négocier avec la base qui semble justifier la stratégie militaire de la délocalisation forcée et lente des populations du Sud-Irumu vers les autres territoires, comme l'ont affirmé certaines notabilités locales rencontrées. Dès lors que les éléments du Front Populaire pour la Justice au Congo (FPJC) sous le contrôle de Germain Katanga, ensuite FRPI (Force de Résistance Patriotique en ITURI) avec Cobra Matata, soutenus par des acteurs invisibles ou visibles mais ignorés, provoquent une délocalisation

²⁰ Société Civile de l'Ituri, Déclaration de la thématique Gouvernance économique, juillet 2014.

forcée par la suite des conditions de sécurité précaire mais aussi plutôt une délocalisation volontaire des populations quittant d'elles-mêmes leurs habitations pour s'installer en dehors de la zone visée.²¹

- *Les politiques internationales de conservation de la nature*: au nom de la protection des patrimoines mondiaux de l'humanité, de la biodiversité et de l'écosystème, sous pression de ces organisations internationales de conservation de la nature, le Ministre de l'Environnement et Conservation de la nature de la République du Zaïre avait pris en mai 1992 un arrêté instituant en ITURI la Réserve à Faune à Okapi (RFO) avec comme station EPULU couvrant 13725km² dans le territoire de MAMBASA. Cette réserve a constitué l'une des dernières aires protégées de la République Démocratique du Congo.²² Il sied de préciser que la RFO ne comporte pas que des Okapi, son sous-sol présente aussi une grande réserve en matières premières telles l'or, le diamant et le coltan. Selon d'autres sources, il y aurait également de l'uranium en-dessous du coltan en territoire de MAMBASA. Dès lors que l'on constate un établissement d'une équipe protégeant la RFO, des avions-porteurs y atterrissent et décollent pour l'étranger sans être inquiétés au nom de la Conservation du patrimoine mondial.²³

C'est une preuve que ce ne sont pas seulement les Okapi qui attirent l'attention, mais plutôt les matières premières du sous-sol et ces organisations installées y servent des couvertures aux grandes entreprises ou individus influents, dans les transactions des minerais et autres produits forestiers de valeur issus de la faune et flore, dans le but de leur assurer la libre exploration, la protection de la réserve en attendant les travaux d'exploitation et soutenir le monopole et la sécurité d'exploitation au moment voulu. Nous y retrouvons alors les Maï-Maï SIMBA, un mouvement rebelle né à 2013 sous Morgan SADALA. Ce mouvement a grandement troublé le territoire de MAMBASA et a été à la base des exactions horribles et plus grave encore dans la destruction méchante de Réserve de Faune à OKAPI. Après la mort aux circonstances floues de leur chef de file SADALA alias Morgan en 2014, les groupes résiduels de ce mouvement continue à se distinguer dans le viol, le trafic illicite des ressources naturelles (or, ivoire, diamant).

- Le facteur économique : c'est le primat de l'économie dans la plupart des guerres dans ce monde post-bipolaire. Les acteurs se disputent les réserves écologiques, les ressources naturelles. Et l'ITURI en possède une réserve importante: la forêt dense avec ses réserves en faune et flore (une grande partie de la forêt équatoriale) dans les territoires de MAMBASA, d'IRUMU, DJUGU ; le bois de qualité (bois rouge, bois noir ou bois d'ébène), l'or en réserves stratégiques à MONGBWALU et à MAMBASA, le pétrole dans la vallée du lac Albert (lac Mobutu), le parc MAIKO (EPULU) sont les principaux enjeux stratégiques.

Certaines firmes mononationales appelées aussi uninationales par le fait qu'elles exercent leurs activités que dans un seul pays (par opposition aux multinationales), se comportent comme des monstres tentaculaires et incontrôlables. Les opérateurs miniers internationaux feignent de venir en aide aux Etats en développement, surtout africains, tout en mettant en péril leur intégrité territoriale par une militarisation à travers les guerres civiles, en conquête des territoires miniers. Elles utilisent les stratégies des mafias internationales pour des intérêts géopolitiques et stratégiques. D'après François MISSER et Olivier VALLEE, « leur prime de guerre se paie en droits d'exploitation de gisement confiés à leurs sociétés spécialisées comme Branch Energy, Branch Mining ou Héritage »²⁴. C'est aussi la stratégie utilisée par Anglo-Gold Ashanti dans l'acquisition des gisements d'or de Kilo à MONGBWALU ainsi que la société britannique ZANZETTA pour l'exploitation de 850000 tonnes de fer au Mont Omi en collectivité de WALENDU BINDI. L'histoire nous révèle que c'est en mars 1997, devant l'avancée des troupes de Laurent Désiré Kabila (LDK), des nombreuses fractions du régime de MOBUTU se sont réfugiées en Belgique. Parmi eux, il figurait le Président Délégué Général de l'OKIMO de l'époque qui a eu à engager l'OKIMO dans un partenariat avec Anglo-Gold Ashanti. C'est de l'occasion que naquit Anglo-Gold Ashanti Kilo « AGK », pendant que l'ITURI n'était plus sous le régime de Mobutu. L'accord reconnaissait sur papier que 86% des parts seraient pour AGK et seulement 14% pour OKIMO. A l'arrivée au pouvoir de LDK, ce contrat fut revisité au grand mécontentement de AGK : 49 % des parts lui sont attribués contre 51% pour OKIMO²⁵.

²¹ Interview libre accordée à trois notables de la collectivité de Walendu Bindi, août 2014.

²² Service de l'Environnement et Tourisme de l'Ituri, Archives, septembre 2013.

²³ OBEDI POUNG'A, *op.cit.*, p.16.

²⁴ MISSER, F et VALLEE, O., *Les Gemmocraties, économie politique du diamant africain*, Deselée de Brouwer, Paris, 1997, p.58.

²⁵ ZARTMAN, A., « La mine d'or de Kilo Moto, un enjeu stratégique », in *Le Monde*, consulté le 03 mars 2015 sur <http://www.lemonde-diplomatique.fr>.

En 1998, le Rwanda et l'Ouganda entretenait des liens privilégiés avec plusieurs personnalités politiques et opérateurs économiques parmi lesquels SALIM SALEH, un demi-frère de MUSEVENI. Ils lancent alors la guerre contre la RDC, visant Kinshasa. En 2000, début juin, le régime de LDK bascule et éprouve un énorme besoin des fonds pour soutenir l'effort de guerre. AGK en avait offert 1 million de dollars américains et le Président L-D Kabila, se voyant amputé du contrôle de l'Ituri, va entériner par un décret la décision de Bruxelles, reconnaissant 86% à AGK et 14% à OKIMO (actuellement SOKIMO). La stratégie de AGK a consisté à fragiliser politiquement et économiquement le régime en place par des guerres civiles bien entretenues et les contraindre à accepter par nécessité, pour l'effort de guerre, un contrat léonin en faveur de la multinationale. Cette stratégie justifie l'acquisition des contrats d'exploitation par AGK et Héritage Oil, pendant que l'ITURI était plongé dans des guerres sous couvertures ethniques ou pseudo fratricides les plus meurtrières.

L'épicentre au plan international en demeure la fraude par la militarisation des activités minières. Ensuite, ce fut le tour de ZANZETTA qui a fait signer un contrat au gouvernement congolais pour l'exploitation du gisement de fer sur le Mont OMI, une stratégie pouvant faire croire l'agenda de profiter frauduleusement de la surexploitation au-delà de 850 000 tonnes conclues au départ, cependant la zone est depuis lors embrasée par des groupes armés. C'est plutôt une explication de leur mécontentement sur la délocalisation des populations et le retard dans les travaux, la société ayant déjà investis dans la logistique entre 1999 et 2002. Il faut également préciser que, en 1991, les japonais ont découvert de l'uranium, une matière extrêmement précieuse pour l'industrie nucléaire et chimique, dans la collectivité de WALENDU BINDI dans le groupement de BUKIRINGI ainsi que d'autres minerais non exploités comme l'Émeraude et l'Or, tout en oubliant pas le pétrole sur son littoral dans la vallée du lac Albert et de la SEMLIKI. Après le différend ayant opposé Héritage et TULL OIL au gouvernement congolais, c'est la société TOTAL qui a emporté le marché de l'exploitation du pétrole du bassin du lac Albert. Depuis 2010, cette société a adopté une stratégie d'intégration nationale jouant sur l'acceptation par les communautés locales et a opéré sous couvert de « OIL OF DRCONGO ».

➤ Le facteur socio-culturel : le nationalisme et la culture du patriotisme n'est pas la qualité de la majorité des congolais. Ce déficit de patriotisme est doublé des conséquences néfastes des conflits armés surtout dans les territoires de l'ITURI. Il existe des exclusions réciproques entre les communautés en présence, constituant une source ou un risque d'instrumentalisation des uns contre les autres. Les pseudos guerres interethniques ont stimulé une recomposition géo-ethnique observée par de regroupements territoriaux des populations en fonction des critères ethnolinguistiques surtout à Bunia, le chef-lieu. Certains quartiers sont devenus des possessions exclusives ou majoritaires à une tribu ou ethnie : LENDU à BANKOKO et KINDIA ; ALUR à Lumumba et NGEZI, HEMA-sud à SALONGO, RWAMBUZI et NYAKASANZA ; HEMA-nord et Bira à MUDZI-PELA ; NANDE et ressortissants des Kivu à KINDIA, YAMBI et LEMBABO, BIRA à SIMBILYABO et à la périphérie.

Nous constatons aussi l'orgueil et le non-respect des engagements politiques de la classe politique en ITURI; auxquels s'ajoutent plusieurs maux internes tels que la naïveté de certains opérateurs économiques et certains responsables politiques qui succombent aux promesses flatteuses de certaines multinationales, l'insuffisance d'engagement politique et le manque de culture de consensus, la corruption, le chômage des jeunes, l'injustice, l'impunité d'une certaine catégorie des citoyens,... qui constituent des barrières aux tentatives de la construction de la paix. Il convient d'ajouter la mauvaise application des principes de la démocratie et de droits de l'homme, mais aussi la laïcité et la recherche d'un développement autarcique respectueux des aspirations et des fondements socioculturels propres à chaque groupe ethnique.

➤ Le facteur technologique : il se justifie par le sous-équipement dû au déficit de transfert des technologies. La révolution technique et scientifique en termes de partage de connaissances, transfert de technologies, l'accès aux informations constitue une cause non négligeable de la domination étrangère. La RDC en général, particulièrement l'ITURI ne dispose pas d'experts moins encore de matériels de prospection ou d'exploitation de haute technologie. D'où, pour la plupart de temps, elle recourt à l'expertise étrangère qui, en profite pour exercer les principes de la supériorité ou d'hyperpuissance. Ces experts utilisent les données de la prospection en faveur de leurs opérateurs qui imposent alors des contrats préconçus, sous-évaluant les intérêts économiques en termes des parts accordées au gouvernement congolais et à l'ITURI pourtant propriétaire mais démuné. Ainsi, l'ITURI tout comme la RDC conserve sa position de faiblesse et reste ignorante pour la plupart de la cartographie des réserves stratégiques de ses ressources naturelles dont disposent malheureusement certains individus étrangers prétentieux à leur exploitation.

5 LES TENTATIVES DIPLOMATIQUES EN PRÉSENCE

Le réalisme classique considère la guerre ayant pour principale cause une rupture de l'équilibre entre puissances ou une mauvaise appréhension des forces en présence. A en croire le néo-réalisme, dans sa considération contemporaine et scientifique, s'est attaché, en utilisant des méthodes quantitatives, à produire des modèles explicatifs. Les réalistes contemporains introduisent de nouveaux facteurs d'analyse : ils font notamment intervenir dans l'étude du processus de

décision, les influences internes qui s'exercent sur la volonté du responsable politique. Ainsi, pour James ROSENAN, le choix de politique étrangère est déterminé par des facteurs tels que la fonction qu'occupe le décideur au sein d'un régime politique particulier, par le degré de cohésion nationale, par le poids respectif des différents groupes de pression autant que par la conjoncture internationale. Le contexte international est abordé d'un point de vue typologique. MORTON KAPLAN proposait, quant à lui, une classification des systèmes internationaux. Dans cette approche, les comportements des États au sein des structures internationales renvoient à la nature du système, tendant à réduire la liberté diplomatique des États.²⁶

La crise de l'Est de la RDC persiste, précisément en ITURI, alors que plusieurs voies de solutions sont envisagées. Et ce, malgré les différentes tentatives de résolution sur l'initiative de la communauté internationale, des stratégies bilatérales et multilatérales du gouvernement de la RDC et depuis un certain temps par la CIRGL, une institution sous-régionale.

5.1 LES RÉCENTES TENTATIVES INTERNATIONALES ET MULTILATÉRALES

Nous retrouvons ici des initiatives existantes depuis l'accession de la RDC à l'indépendance dans une approche idéaliste de la coopération interétatique : la Charte de l'ONU, les conventions internationales sur la paix et sécurité, sur les droits économiques des peuples, les conventions africaines à travers l'UA et autres organisations sous-régionales,...

La communauté internationale s'est toujours interposée que ce soit dans le domaine politique, socio-économique que juridique dans la résolution des crises en RDC. Tout récemment, les résolutions 1291 et 1304 du Conseil de sécurité des Nations Unies de février et de juin 2000, ont porté sur l'organisation d'une Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs. Ces deux résolutions avaient pour objectif principal l'établissement d'un réseau régional à même de faciliter l'adoption et la mise en œuvre d'un pacte de stabilité, sécurité et développement articulé autour de quatre thématiques : paix et sécurité ; démocratie et bonne gouvernance ; développement économique et intégration régionale et action humanitaire et question sociale.

La résolution 2098 du Conseil de Sécurité de l'ONU a créé en 2013 une brigade spéciale d'intervention rapide pour combattre les groupes armés en RDC. Cependant, elle ne fait pas l'unanimité dans la région des Grands Lacs et limite ses actions au Nord-Kivu. Le Conseil s'était prononcé sur le maintien de sa présence en fonction des résultats qu'elle aura obtenus et des progrès que le gouvernement congolais aura accomplis dans la création d'une « force de réaction rapide », capable de prendre le relais de la brigade d'intervention dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région. Le 24 février 2013, 11 pays de la région des Grands-Lacs avaient signé ce document qui les engage à protéger la souveraineté territoriale de la RDC et à préserver la paix et la stabilité. Ce qui s'avère être une utopie. En marge de la résolution 2098, le Conseil de sécurité avait exigé la mise en place rapide d'un mécanisme de suivi régional « 11+4 » impliquant les dirigeants de la région, sous les bons offices des quatre garants de l'Accord-cadre, que sont l'ONU, l'Union africaine, la CIRGL et la SADEC.

Le Conseil de sécurité avait préconisé en outre un « mécanisme national de contrôle » afin d'accompagner et de superviser la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la réforme de la RDC, en vue de remédier aux causes profondes du conflit dans la région. Les signataires de l'Accord-cadre sont notamment tenus de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures des pays voisins; de ne tolérer aucun type de groupe armé ni fournir d'aide ou d'appui à ces groupes; et de ne pas offrir de refuge ou de protection de quelque type que ce soit aux personnes accusées de crimes graves. Dans une déclaration à l'issue de cette réunion du Conseil de Sécurité, le Secrétaire Général Ban KI-MOON avait salué l'adoption de cette résolution « importante », « qui propose une approche nouvelle et globale en vue de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans l'Est de la RDC et dans la région des Grands Lacs »²⁷. En réalité, c'est le contraire qui se constate.

5.2 LES TENTATIVES RÉGIONALES, SOUS-RÉGIONALES, BILATÉRALES ET NATIONALES

Il existe une multitude d'accords et des traités signés. Nous faisons référence aux plus récentes conclusions telle la Conférence d'Addis-Abeba avec l'Accord-cadre d'Addis-Abeba du 24 février 2013. Commencée à KAMPALA le 09/12/2012, les négociations entre le gouvernement congolais et le M23 se sont poursuivies à ADDIS-ABEBA où elles ont pris le nom de

²⁶ « Les méthodes scientifiques de résolution des conflits » sur <http://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/reinter> consulté le 20 novembre 2014.

²⁷ BAN KI-MOON, Déclaration au Conseil de Sécurité de l'ONU, New-York, février 2013.

l'accord cadre d'ADDIS-ABEBA. Cet accord avait regroupé tous les pays de la région de Grands Lacs et était intervenu pour mettre fin aux pourparlers de KAMPALA et en vue d'une pacification globale.

Conciliant ces tentatives et ces déclarations avec la réalité vécue, il semble qu'elles n'auraient pas leur raison d'être en parlant des causes profondes dont elles font allusion. Aucune multinationale ni aucune ONG n'a été citée comme étant promotrice de la crise pour que l'on soit sûre de négocier si c'est nécessaire sur les tentatives de résolution. Le Secrétaire Général a laissé croire qu'il espérait que le renforcement du mandat de la MONUSCO, qui prévoyait également la création d'une Brigade d'intervention pour répondre au problème des groupes armés, contribuerait à la restauration de l'autorité de l'Etat et au retour à la stabilité dans l'Est de la RDC, y compris en Ituri. La CIRGL est une plate-forme régionale mise sur pied et opérationnelle depuis près d'une décennie. Ce principe devait désormais justifier l'intervention militaire, en assumant ainsi la responsabilité principale reconnue au Conseil de Sécurité par l'article 24 de la Charte de San Francisco.

Du côté national, mis à part la Constitution de la RDC et tout l'arsenal juridique national, les possibilités locales ont aussi été aménagées: les mécanismes nationaux sous forme des concertations nationales adoptées et organisées en septembre 2013 à Kinshasa. Ces accises s'étaient également appesanties sur les causes de la persistance des conflits à l'Est, inclus l'Ituri et les voies de sortie de crises sur fond des recommandations qui jusque-là demeurent capsulées.

6 L'ANALYSE DE L'ADÉQUATION ENTRE LES INITIATIVES DE RÉOLUTION ET L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE

L'analyse comparative entre les initiatives de résolution et l'amélioration de la situation sécuritaire en Ituri présente une inadéquation entre les mécanismes de résolution de crise et les facteurs à la base des conflits. S'il faut croire Franz FANON, à travers son œuvre « Peau noire, masques blancs », il analyse le « processus d'infériorisation » du Noir, qui est en œuvre dans la pensée, dans le langage et le rapport au corps, tant chez les Noirs eux-mêmes que chez les colonisateurs. Il faudra une analyse marxiste et sociologique pour tenter de comprendre les drames causés par les crises de notre temps et de définir « les chemins de la liberté » contre l'idéologie qui nous étouffe.²⁸

6.1 L'ÉCHEC DES INITIATIVES DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À LA LUMIÈRE DE LA THÉORIE MARXISTE

Le marxisme s'appuie sur une représentation conflictuelle de la société. Le marxisme donne tout d'abord une interprétation du monde : la lutte des classes permet de relier les uns aux autres dans un ensemble disparate de phénomènes sociaux et de fournir une grille de lecture d'application universelle. Le marxisme se propose également d'agir sur la société : en présentant une analyse cohérente, il donne les moyens de la réformer. Le marxisme, envisagé dans ses dimensions idéologiques, justifie enfin le rôle clef joué par la classe moyenne, les Etats en développement.

D'une part, c'est avant tout une explication et une application idéologique de l'après-guerre froide doublée de la crise économique mondiale. Le monde passe alors de l'ancienne opposition Est/Ouest à une opposition Nord/Sud, c'est-à-dire à une opposition entre les pays développés et les pays en voie de développement. Nous assistons à la guerre des conquêtes pour les immenses richesses pétrolières, ressources minières et stratégiques : la conquête des marchés comme débouchés de leur surproduction et vente d'armes, la création des emplois mieux rémunérées en recrutant des mercenaires, profitant de la main d'œuvre moins chère en utilisant les ressources locales des pays pauvres, défier les politiques fiscales occidentales, sans aucune intervention régulatrice des pouvoirs publics. Et certaines grandes Entreprises devenues incontrôlables par les pouvoirs publics sont seules détentrices des capitaux, constituant alors « la Communauté Internationale avec certains Etats les plus industrialisés ». Elles s'élancent dans une lutte inlassable en faisant recours à la militarisation au profit de leurs intérêts. D'où, elles ne peuvent couper la branche sur laquelle elles sont assises en mettant en œuvre des résolutions pratiques de fin de crises. C'est dans ce sens qu'il conviendrait de remettre en cause les initiatives internationales de résolution de la crise en Ituri.

D'autre part, dans le but de tenter de justifier les résultats obtenus actuellement, il est important de passer en revue les caractéristiques de la diplomatie en RDC dans son évolution dès l'accession à l'indépendance. Les événements historiques ayant un impact direct sur le présent, plusieurs facteurs se trouvent liés au contexte historique, au comportement et décisions prises dans une période bien déterminée de l'histoire diplomatique en RDC.

²⁸ FRANTZ FANON, *Peau noire, masques blancs*, Paris, 1952 sur Microsoft® Encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

6.2 LE MANQUE DE DÉTERMINISME DANS LA FORMULATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIPLOMATIE CONGOLAISE D'APRÈS L'ANALYSE DE L'APPROCHE CONSTRUCTIVISTE ET NÉO-RÉALISTE

La RDC devint indépendante le 30 juin 1960 ; cette date marqua une période de la refondation d'un Etat grandement rongé par la colonisation. Le moyen d'usage du premier Ministère des Affaires Etrangères congolais était « la théorie de cercle concentrique » et ce, en misant d'abord sur la consolidation des relations diplomatiques avec les pays limitrophes, ensuite tabler sur les relations diplomatiques avec l'Afrique, pour enfin nouer les relations diplomatiques avec le monde de 1965-1990. L'économie plus au moins stable de l'ex-Zaïre entre les années 1965 à 1970 avait poussé MOBUTU à nouer des relations d'amitié pour la protection de son régime. La politique extérieure de l'ex-Zaïre était plus basée sur le bon voisinage et la solidarité internationale, en effectuant les vastes tournées dans les grandes capitales du monde. En dépit de la grandeur et du prestige, l'inefficacité et l'affaiblissement ont marqué cette diplomatie suite à l'ouverture d'un grand nombre des missions diplomatiques à travers le monde, poussant petit à petit la diplomatie du Zaïre à la chute et à la perte de son élan sur la scène internationale.

Entre 1990 et 1997, la crise politique et les réclamations socioéconomiques qui auraient caractérisées cette période avaient replongé le pays dans l'isolement diplomatique. Comme conséquence, la plupart des grandes capitales rompèrent la coopération avec le Zaïre. La crise généralisée de cette période a poussé la plupart des diplomates à abandonner leurs postes pour se lancer dans le lucre égoïste. Cette situation a eu comme conséquence, la perte de l'image de marque qu'avait le pays sur la scène internationale. A l'avènement de la troisième République (1997-2001), Mzee Laurent Désiré KABILA avait un contenu économique. Cette période fut qualifiée « de reconstruction nationale » et la diplomatie de cette époque était la diplomatie offensive. L'objectif qu'avait visé Mzee était celui de collectionner les fonds nécessaires pour la reconstruction du pays plongé dans le marasme socioéconomique. Pour Mzee, le développement du pays devait partir de l'intérieur; malheureusement son idée géniale s'est butée devant la difficulté de l'agression de la coalition Ougando-Rwando-Burundaise du 02 aout 1998 et un isolement diplomatique par rapport aux puissances occidentales. Cette situation ne le permit pas de poursuivre le processus de la reconstruction nationale ou de la relance socioéconomique ainsi que celle de la démocratisation du pays tracé dans son plan d'action. Car pour lui, l'essentiel était de s'atteler d'abord à la guerre afin de protéger l'intégrité nationale. Accusé de non protection de minorités (Banyamulenge) et de la non-applicabilité de système démocratique, le pays retombant une fois de plus dans l'isolement diplomatique d'autant plus que la plupart des grandes capitales occidentales soutenaient plus les pays agresseurs.

Après l'assassinat de Mzee Laurent-Désiré Kabila, entre 2001 et 2006, pour Joseph KABILA, il fallait continuer ou poursuivre l'œuvre qu'aurait commencée son Père. Il opta pour la rupture de l'isolement diplomatique dans lequel le pays s'était plongé et cela en vue de poursuivre la politique de la reconstruction nationale et de développement déjà initié par son « père ». La politique de Joseph Kabila est caractérisée par la diplomatie du terrain et de l'ouverture au monde en vue de lutter contre l'isolement diplomatique. Pour ce faire, le jeune président effectua plus au moins 10 voyages successifs dans les grandes capitales occidentales.

En général, les grands défis de la diplomatie congolaise se retrouvent dans l'absence de ligne d'orientation et de constance (chaque individu à la tête de l'Etat avec ses objectifs qui disparaissent avec lui), du manque de professionnalisme des organes et agents diplomatiques et le non-respect des objectifs primaires visés. Or, les objectifs initiaux de la politique étrangère constituent une ligne de conduite qui devra servir de moteur dans la restauration de la paix en ITURI. Il ne faudra pas non plus ignorer le statut de la RDC sur la scène internationale. Elle porte les caractéristiques d'un pays en sous-développement, encore pire d'être un pays pauvre très endetté. Ce qui implique sa dépendance aux aides publiques au développement et aux investissements directs étrangers, à leur tour souvent mal gérées.

6.3 L'ADOPTION DES MÉCANISMES GLOBALISANT ET NON SPÉCIFIQUE AU CAS DE L'ITURI

Ces initiatives se sont plus penchées aux aspects purement politiques. Les quelques démarches dans le cadre économique ont été encore une fois sous pression de la Communauté Internationale, à la suite du rapport des ONG de protection de droits de l'homme. Ces ONG ont dénoncé le pillage des ressources naturelles de la RDC par l'Ouganda et dénonçant expressément certains contrats dits léonins signés avec certaines entreprises multinationales. L'arrêt de la Cour Internationale de Justice avait comme contenu la sanction contre l'Ouganda devant payer des dommages et intérêts d'environ 6 milliards de dollars à la RDC, malheureusement sans un suivi depuis lors. Quant aux contrats, des mécanismes de révisitations des contrats ont été initiés en 2006 par le gouvernement sans atteindre des résultats.

A ce propos, dans le cadre politique, plusieurs conférences furent tenues afin d'amener la RDC à accepter le schéma pouvant aboutir à sa pacification. La Conférence de Lusaka fut tenue en 1998. Les closes de cette conférence aboutirent à la signature de l'accord de LUSAKA, lequel condamna l'agression de la RDC par les pays voisins dont la coalition Ougando-

Rwando-Burundaise. La finalité de cet accord de LUSAKA fut le retrait sans condition des troupes agresseurs et la poursuite des négociations entre les belligérants congolais. La Conférence de Pretoria fut tenue en 2001 et constitue la suite logique des négociations entre les grandes formations belligérantes de la RDC dont le RCD-GOMA, MLC, etc. Le Dialogue Inter-Congolais de Sun City I qui fut tenue suite à la non conciliation des points de vue des belligérants congolais à partir de PRETORIA, laquelle conduisit à la poursuite de négociation ; malheureusement cette conférence sera discriminatoire et cela pour avoir initié un accord non inclusif. Il s'en est suivi la Conférence de Sun City II constituant l'aboutissement des multiples négociations précédentes. Elle avait inclus les points de vue de tous les belligérants, c'est ainsi que ces derniers avaient résolu d'aller dans une période de transition avec un régime spécial, c'est-à-dire un gouvernement ayant un Président et quatre vices présidents. A cet effet, une constitution pouvant régir la transition fut élaborée. Il y a lieu de noter que l'Accord Global Inclusif ayant institué le gouvernement 1+4 avait pour mission principale d'amener la RDC vers les élections démocratiques, c'est ce qui a conduit aux élections de 2006. La Conférence d'Addis-Abeba a été suivie de la Conférence de Nairobi qui, constitue le point de chute des négociations commencée à KAMPALA via ADDIS-ABEBA, où le M23 avait confirmé sa renonciation à la lutte armée et acceptant de mettre ses troupes à la disposition du gouvernement congolais. La signature a consacré en commun accord une déclaration reflétant le consensus de mettre fin aux activités armées et ainsi définir des mesures d'une stabilité, réconciliation et développement. Les concertations nationales organisées à Kinshasa en septembre 2013 ont semblé ouvrir une occasion de résoudre la crise congolaise en tenant compte des causes principales et facteurs internes spécifiquement analysés. Cependant, pire est de constater le cercle vicieux, en dépit des recommandations claires issues de ces accises inter congolaises.

6.4 LES DÉFIS D'ORDRE STRUCTUREL ET TACTIQUE : LES ALTERNATIVES

La RDC et surtout l'Ituri devrait cesser de compter sur des apports étrangers ou internationaux qui la fragilisent, plutôt prendre le risque de sa responsabilité. En relations Internationales, il n'existe pas d'amis, mais que des intérêts qui rapprochent les acteurs. De toutes ces initiatives adoptées dans la recherche de la paix, des critiques s'en suivent de constater qu'il y a plus d'accent au problème du Kivu et non à toute la partie Est, constituant le pôle d'insécurité, y compris l'ITURI en grande partie. Nous y ajoutons la délocalisation des FDLR vers la Province Orientale et l'incapacité criante de contrôle et gestion des frontières orientales de la RDC. Nous nous retrouvons face au problème des tentatives partielles adoptées et par le gouvernement de la RDC et par les organisations internationales et régionales. Les négociations sont à encourager, mais pas toujours et non plus avec tout le monde. Si les groupes armés nationaux comme étrangers, chaque fois fruits de la manipulation pour des intérêts économiques et stratégiques peuvent être catégorisés au rang des terroristes, répondre à la terreur par la terreur serait souhaitable. En plus, ces groupes armés s'avèrent ne pas être la vraie cible, plutôt des cibles secondaires. Ce sont les entreprises citées ci-haut qui devraient être invitées à discuter avec le gouvernement congolais, reconnaissant les causes principales de désaccord dans certains traités et contrats d'exploitation signés. Tout aussi vrai, nous remarquons une absence grave de la ligne de conduite (l'idéologie nationale), moins encore des objectifs bien définis, ni de capacité interne d'adaptation de la diplomatie congolaise par rapport aux enjeux de l'évolution due à la mondialisation. Il s'y est établi une routine des négociations dictées par la Communauté Internationale.

La RDC est appelée à jouer son rôle de plaque tournante et moteur pour le redressement de l'Afrique.²⁹ La première condition est le contrôle effectif de ses frontières nationales, ensuite une économie forte et la mise en place d'une armée disciplinée, dissuasive et républicaine et enfin une redéfinition de la politique étrangère par rapport aux enjeux mondiaux, se positionner dans la politique internationale par des objectifs clairs et précis. L'ITURI est une jeune province, mais avec une potentialité géopolitique et géostratégique. Etant un fil conducteur avec l'Ouganda et le Soudan du Sud, est l'un des poumons de l'essor économique. C'est pourquoi il devra être l'une des priorités dans les accords stratégiques et accords de paix : étudier les résolutions déjà adoptées et initier des accords spécifiques au cas de l'ITURI par les acteurs de l'ITURI, comme l'a toujours été le cas du Kivu. Les voies de sortie de crise s'articulent autour du dialogue franc entre le gouvernement de la RDC et les Sociétés d'exploitation œuvrant en ITURI : critiquer les contrats existants et retracer les marchés de contrats de concessions avec les mécanismes de contrôle dans un projet de développement dans le secteur économique et industriel de l'ITURI. Il est aussi question de restaurer d'abord l'Etat en commençant par le contrôle effectif des frontières nationales, la mise en place d'une armée disciplinée, dissuasive et républicaine. En outre, il faudra initier des mécanismes de marché compétitif des entreprises d'exploitation au lieu de maintenir des systèmes des contrats d'exploitations exclusives ; mettre en place des mécanismes de marché compétitif avec une politique d'attraction des

²⁹ CROS, M-F. et MISSE, F., *Géopolitique du Congo (RDC)*, Ed. Complexes, Paris, 2006, p.11

investissements (lutte contre l'impunité, corruption, complaisance, oisiveté) ; exiger le transfert de technologie (installation des usines sur place, formation des experts locaux et instaurer des structures de formation des cadres localement) de mobiliser la Société Civile de l'ITURI à sensibiliser la population pour la lutte contre l'instrumentalisation des rivalités intercommunautaires. Ces rivalités sont liées aux différences culturelles et ces luttes sont inévitables mais surmontables.

7 CONCLUSION

Depuis les années 1970, pratiquement toute l'Afrique est indépendante, mais les nouveaux États africains sont confrontés au problème de l'État-nation. La sécurité précaire qui ravage actuellement la RDC s'inscrit dans la vague d'affrontements, aux causes multiples, que connaissent tous les pays de la région des Grands Lacs. Cette tragédie a un caractère complexe dans la mesure où des facteurs endogènes et exogènes, politiques, économiques, démographiques et psychologiques interviennent dans l'exacerbation des conflits. Il ressort de cette analyse que les différentes guerres qui se sont succédé en RDC sont une guerre de convoitise où les acteurs politiques et sociaux locaux s'associent aux agresseurs étrangers. La crise de l'Est de la RDC persiste en ITURI, alors que plusieurs voies de solutions sont envisagées. Et ce, malgré les différentes tentatives de sa résolution sur l'initiative de la communauté internationale, du gouvernement de la RDC et depuis un certain temps par la CIRGL.

A travers cette présente analyse, nous avons envisagé de relever dans une approche dialectique, les aspects diplomatiques, pragmatiques dans la résolution de la crise sécuritaire en Province Orientale en général, particulièrement en ITURI ; le caractère, les dimensions, les facteurs de persistance, les moyens en présence dans la résolution de la crise sécuritaire en ITURI sur base des théories néo-réaliste, constructiviste et marxiste. Notre objectif principal s'est résumé par l'analyse de l'adéquation entre les causes, les facteurs de persistance de crises, les tentatives de résolutions pour l'amélioration de la situation sécuritaire et les mécanismes de rétablissement de l'autorité effective de l'Etat.

Les enjeux stratégiques et facteurs explicatifs de la persistance de la crise sécuritaire en ITURI se justifient d'abord dans un contexte africain d'absence d'une construction effective d'un Etat. Ensuite, la configuration géopolitique et géostratégique de l'ITURI, les facteurs socio-culturels, politiques et stratégiques, économiques et technologiques jouent un rôle incontournable dans la persistance de la crise sécuritaire en ITURI. Les événements historiques ayant un impact direct sur le présent, plusieurs facteurs se trouvent liés au contexte historique, au comportement et décisions prises dans une période bien déterminée de l'histoire diplomatique en RDC. Une autre explication est d'ordre idéologique liée au système international actuel. Les pays industrialisés et entreprises multinationales se lancent dans la concurrence et le contrôle monopolistique des réserves stratégiques plus de l'Afrique et de l'Asie. Nous assistons à la guerre des conquêtes pour les immenses richesses pétrolières, ressources minières et stratégiques (la conquête des marchés comme débouchés de leur surproduction et vente d'armes, la création des emplois mieux rémunérées en recrutant des mercenaires, profitant de la main d'œuvre moins chère.

L'analyse entre les initiatives de résolution et l'amélioration de la situation sécuritaire présente une inadéquation entre les mécanismes de résolution de la crise et les facteurs à la base. Cette inadéquation s'explique par la persistance de la crise en ITURI suite à l'échec des initiatives de la Communauté Internationale, le manque de déterminisme dans la formulation et la mise en œuvre de la diplomatie congolaise, l'adoption des mécanismes globalisant et non spécifique au cas de l'ITURI et les défis d'ordre structurel et tactique. Nous nous retrouvons face au problème des tentatives partielles et désorientées adoptées par les organisations internationales et régionales. Les grands défis de la diplomatie congolaise se retrouvent dans l'absence de ligne d'orientation, du manque de professionnalisme des agents diplomatiques et le non-respect des objectifs primaires visés.

Les voies de sortie s'articulent autour du dialogue franc entre le gouvernement de la RDC et les Sociétés d'exploitation œuvrant en ITURI. Critiquer les contrats existants et retracer les marchés de contrats de concessions avec les mécanismes de contrôle dans un projet de développement dans le secteur économique et industriel de l'ITURI. Il est aussi de question de restaurer l'Etat en commençant par le contrôle effectif des frontières nationales, la mise en place d'une armée disciplinée, dissuasive et républicaine ; mettre en place des mécanismes de marché compétitif avec une politique d'attraction des investissements (lutte contre l'impunité, corruption, complaisance, oisiveté) ; lutter contre l'instrumentalisation des rivalités intercommunautaires parce que liées aux différences culturelles et ces luttes étant inévitables. L'ITURI étant l'un des poumons de l'essor économique devra être considérée dans une dimension spécifique dans toute orientation vers la résolution des conflits armés en RDC.

REFERENCES

- [1] ABIBI AZAPANE-MANGO, F., *Sur les sentiers de la paix dans la région des Grands Lacs*, Ed. FUED, 38 Boulevard du 30 juin, Kisangani 2001.
- [2] BADIE, B. et TOLOTTI, S., *L'Etat du monde 2008*, Ed. La Découverte, Paris, 2007
- [3] BRAECKMAN, C., *Les nouveaux prédateurs, Politique de puissance en Afrique centrale*, Ed. Fayard, Paris, 2003.
- [4] CROS, M-F. et MISSER, F., *Géopolitique du Congo (RDC)*, Ed. Complexes, Paris, 2006.
- [5] FRANTZ FANON, *Peau noire, masques blancs sur "Fanon, Franz."* Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008. Microsoft® Encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.
- [6] MARENCHES, A., *Atlas géopolitique*, Rennes, Ed. Stock, 1986.
- [7] MEESENS, *Monographie de l'Ituri*, Bruxelles, Ministère des colonies, 1951.
- [8] MICHEL, *Monographie de l'Ituri*, CANDIP, Bunia, 1999.
- [9] MINANI BIHUZO Bin KAKURU, R., *Du Pacte de stabilité de Nairobi à l'Acte d'engagement de Goma. Enjeux et défis du processus de paix en RDC*, Ed. CEPAS/RHODECIC, Kinshasa, 2009.
- [10] MISSER, F et VALLEE, O., *Les Gemmocraties, économie politique du diamant africain*, Deslée de Brouwer, Paris, 1997.
- [11] MWILANYA WILONDJIA, N., *Introduction au Pacte sur la paix, stabilité et le développement dans la région des grands lacs*, Ed. AWEPA, CNP/RDCongo, Kinshasa, 2007.
- [12] JOHNSON, D., « Les sables mouvants : l'exploitation du pétrole dans le Graben et le conflit congolais », in *Revue de Recherche Pole Institute*, Goma, 2003.
- [13] MABIALA MANTUBA NGOMA, « La guerre d'agression en RDC (1996-2002) : Evolution, perceptions et perspectives » in *La prévention des crises et l'instauration d'une paix durable en RDC*, Publication de l'Institut pour la Démocratie et le Leadership Politique, Kinshasa, 2002.
- [14] MAINDO MONGA NGONGA, A., *La Républiquette de l'Ituri en RDC : « un Far West ougandais »*, in *Politique africaine*, n°89, sl, 2003
- [15] OBEDI POUNG'A, « Aperçu panoramique de Bunia », in *Revue Shalom de Développement*, n°1111-2007, Bunia, 2009.
- [16] TSHIMANGA BAKADIANJIKA, J., « Les préalables pour une paix durable en RDC » in *La prévention des crises et l'instauration d'une paix durable en RDC*, Publication de l'Institut pour la Démocratie et le Leadership Politique Kinshasa, 2002.
- [17] ZARTMAN, A., « La mine d'or de Kilo Moto, un enjeu stratégique », in *Le Monde*, consulté le 03 mars 2015 sur <http://www.lemonde-diplomatique.fr>.
- [18] *Société Civile de l'Ituri*, Déclaration de la thématique Gouvernance économique, juillet 2014.
- [19] *Interview libre accordée à trois notables de la collectivité de Walendu Bindji*, août 2014.
- [20] *Service de l'Environnement et Tourisme de l'Ituri*, Archives, septembre 2013.
- [21] Human Right Watch, *Ituri « couvert de sang », violences ciblées sur certaines ethnies dans le Nord-Est de la RDC*, New York, 2005.
- [22] *Division de l'Intérieur, Décentralisation, Affaires Coutumières et Sécurité de l'Ituri*, Archives 2013, juillet 2014.
- [23] PILO KAMARAGI, *Discours solennelle en Conférence sur le processus de paix en Ituri, en Collaboration avec l'Initiative des députés élus de l'Ituri*, Bunia, inédit, 2008.